



Compte rendu de l'Assemblée Générale de BINIC RANDO

Samedi 06 novembre 2021

17 heures – salle des loisirs – ETABLES sur mer –

- Les personnes présentes à l'Assemblée Générale ont signé la feuille d'émargement

- **Le Président Rémi JÉZÉQUEL souhaite la bienvenue :**
 - Aux membres du Conseil d'administration -
 - Aux animateurs -
 - Aux adhérents –
 - Aux représentants de la Municipalité de Binic-Étables sur Mer :
 - Pierre HERISSARD – délégué aux Associations et au Sport
 - Aline TRIBALLIER – Directrice Office de Tourisme de Binic – Etables sur mer (excusée)
 - Au représentant du Comité départemental de la FFRandonnées des Côtes d'Armor :
Didier GHEUX
 - Aux représentants de la presse

- **Le Président désigne :**
 - Deux assesseurs : Yann BOISARD - ...
 - La secrétaire de séance : Daniel VOILLERY

- **Le Président Rémi JÉZÉQUEL :**
 - Recommande de consulter le site internet de BINIC RANDO : binic-rando.fr pour toutes informations recherchées concernant l'activité de l'association –
Site mis à jour par Claude RIOUAL –

ORDRE DU JOUR

- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Informations - actualités
- Projets 2022

- Questions diverses et échanges
- Elections au Conseil d'Administration

Les membres de l'association BINIC RANDO se sont réunis en assemblée générale ordinaire et extraordinaire le 06 novembre 2021, à 17 heures, salle des loisirs à Etables sur mer, sur convocation préalablement adressée par courrier électronique et par courrier.

L'assemblée générale extraordinaire est présidée par M. **Rémi JÉZÉQUEL**, en sa qualité de président de l'association.

Le président rappelle que l'assemblée générale extraordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant : modification des statuts / règlement intérieur.

Le président fait état des motifs à l'origine de cette proposition, et communique à l'assemblée les documents utiles.

Au terme des débats, le président propose à l'assemblée de voter les résolutions.

Mise au vote à main levée, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

La séance est levée

Assemblée générale ordinaire

Rapport d'activité

-
- **Effectif :**
- 281 adhérents pour la saison 2020/2021
- 317 adhérents au 29/10/2021

- Possibilité de renouvellement de la licence durant 1 an : dès le 1^{er} septembre jusqu'au 31 août de l'année suivante –

- **Randonnées pédestres -**
Hebdomadaires : chaque mardi
- À la demi -journée : 14 heures sur le lieu de départ
- À la journée : 9 heures sur le lieu de départ
208 adhérents au 29/10/2021

- **Longe-côte – Marche aquatique –**
- Toute l'année – 3 séances par semaine - Plage des Godelins – Étables sur Mer –

- Lundi après-midi – vendredi matin
- Samedi matin (réservé aux actifs) —
208 adhérents au 29/10/2021

37 adhérents MAC samedi matin au 29/10/2021

- **Rando santé –**
- Sortie jeudi après -midi – départ 14 heures
54 adhérents au 29/10/2021

- **Marche Nordique –**
- Sortie mercredi matin – sauf congés scolaires
29 adhérents au 29/10/2021

- **Vin chaud –**
Reporté en raison du COVID

- **Galette des rois –**
Reportée en raison du COVID

- **Balisage :**
Responsable : François PARENTY –
Gr 34 : de la Pointe de Bréhec à Saint Quay Portrieux

- **Séjours 2020-**
- Annulé en raison du COVID

- **Aucune question des adhérents sur le rapport d'activité –**

- **Rapport financier**

- La trésorière Nicole AUREL commente le compte de résultat et le bilan
au 31 août 2021 –
- Le compte de résultat –exercice du 1/09/2020 au 31/08/2021 présente un excédent de
4000,11 euros –
- Après vérifications et contrôles de la comptabilité de l'association BINIC RANDO , Jean-
Michel LE FRIEC, vérificateur aux comptes, atteste que les comptes de l'exercice
2020/2021 reflètent en tous points la situation exacte de l'association –

Recommande donc d'approuver les comptes qui viennent d'être présentés et de donner quitus à Nicole AUREL.

- Nicole AUREL est remerciée pour sa rigueur, sa disponibilité, et la parfaite tenue de la trésorerie de l'association –
- Et associe Martine GOUEDARD, trésorière adjointe, pour son intervention dans l'édition des licences ainsi que dans le suivi des activités multiples de chaque adhérent.

Informations - Actualités

Intervention de François PARENTY : randonnées –

- Tous les mardis après-midi – moyenne de 60 participants – 10 à 12 kms par sortie –
- Randonnée journée une par mois le dimanche – moyenne de 14 participants
- François PARENTY remercie tous les animateurs qui encadrent les randonnées
- Sollicite de nouveaux animateurs.

Intervention de Jean-Charles BERNARD : le Longe-côte – Marche aquatique –

- Séance : lundi après-midi et vendredi matin à la plage des Godelins
- Séance : samedi matin réservé aux actifs
- Moyenne de 60 participants par séance
- Augmentation importante des adhérents
- Sollicite de nouveaux animateurs
- 3 inscrits à la formation pour 2022
- Jean-Charles BERNARD remercie tous les animateurs qui encadrent les séances de Marche aquatique

Championnat de France – Hyères

- Une quinte et une tierce ont représenté BINIC RANDO

Intervention de Christian LE BRAS : rando santé –

- 1 sortie par semaine : jeudi après-midi – circuits variés
- 4 à 8 kms

2 animateurs : Agnès RIOUAL - Christian LE BRAS

5 accompagnateurs

Christian LE BRAS remercie les bénévoles qui l'assistent lors des randonnées

Intervention de Rémi JEZEQUEL : marche nordique

Tous les mercredi matin (sauf congés scolaires)

PROJETS 2022

- **Séjours 2022** :
Selon l'évolution de la situation sanitaire
- Rémi JÉZÉQUEL rappelle que les séjours sont ouverts à tous –

- **Randonnées pédestres**
- Randonnées à la journée 1 par mois confirmé
-
- **Site internet BINIC RANDO**
- Un relooking est à l'étude

- **Formation d'animateurs**
- 3 pour la marche aquatique
- 1 pour la randonnée pédestre

- Réorganisation des sorties (selon le nombre de participants)

Questions diverses et échanges

Intervention de Didier GHEUX, représentant du Comité départemental de la FFRandonnées des Côtes d'Armor

Didier GHEUX remercie BINIC RANDO pour son invitation

Il souligne le dynamisme de l'association.

Le Comité départemental de la randonnée pédestre des Côtes-d'Armor regroupe plus de 5 000 licenciés répartis dans 65 associations.

Il rappelle que La FFRandonnées assure la formation des animateur et baliseurs. De plus, il est important de savoir qu'aucun texte de loi n'oblige une personne encadrant bénévolement des randonneurs dans le cadre de l'activité traditionnelle de son association, à posséder un diplôme. Toutefois, en termes de responsabilité, toute association, en la personne de son Président, se doit de répondre à une obligation de moyens à l'égard de ses adhérents. Le Président est responsable des initiatives et compétences de ses animateurs. Les qualifications et diplômes fédéraux d'encadrement attestent, pour leurs titulaires, de la possession de compétences bénévoles de niveau professionnel et constituent, pour lui, la meilleure garantie de la compétence de ses animateurs.

Intervention de Pierre HERISSARD délégué aux Associations et au Sport de Binic-Etables sur mer

Pierre HERISSARD remercie BINIC RANDO pour son invitation –

- Félicite la trésorière pour la bonne tenue des comptes –
- Souligne le dynamisme de l'association qui s'adapte aux besoins des adhérents
- Félicite BINIC RANDO pour toutes les activités au sein de l'association.

Questions des adhérents :

- **Est-il envisagé d'ouvrir une section « compétition »**
- Réponse : Cette question sera débattue lors d'un prochain Conseil d'Administration

- **Marche aquatique à la plage des Godelins : pourquoi pas à Binic plage de la Banche**
- Réponse : La plage de Banche ne s'y prête pas (pas adapté pour se changer, le niveau d'eau selon la marée)

- **Marche aquatique : pourquoi programmer l'heure de la séance le lundi après-midi et non le lundi matin ?**
- Réponse : La séance du lundi a été programmer le lundi matin pendant les mois de juillet et aout par manque de stationnement le lundi après-midi. De

plus un certain nombre d'adhérents pratiquent une autre activité le lundi matin et certains animateurs ne sont pas disponible également le lundi matin.

Election du Conseil d'Administration – remplacement tiers sortant

- **Sortants en 2021_**
- Martine GOUEDARD – Thérèse LE BOITÉ – Hélène NEVOT –
- Claude RIOUAL – Daniel VOILLERY – Loïc SALOMON –

Thérèse LE BOITÉ ne souhaite pas renouveler son mandat

- **Se représentent**
- GOUEDARD Martine – NEVOT Hélène – RIOUAL Claude – VOILLERY Daniel
- SALOMON Loïc –

Modification des statuts et règlement intérieur

- Pierrette LEE et Michèle GUYOMARC'H ont été mandatées pour plancher sur ce dossier.
- Les nouveaux statuts et règlement intérieur seront adressés aux adhérents
-
- **Vote des résolutions** :
- 1^{ère} résolution : rapport financier
- L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion, approuve le compte de résultat annuel arrêté au 31/08/2021, tel qu'il a été présenté.

- En conséquence l'Assemblée Générale donne quitus à la Trésorière Nicole AUREL pour sa gestion au cours dudit exercice -

2ème résolution : élections et réélections du conseil d'administration

Sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale élit ou réélit :

- GOUEDARD Martine – NEVOT Hélène- VOILLERY Daniel – RIOUAL Claude –
- SALOMON Loïc-

- **Vote à l'unanimité** –

- 3ème résolution : règlement intérieur

- L'Assemblée générale décide de modifier le règlement intérieur

-

- **Vote à l'unanimité** –

-

- Rémi JÉZÉQUEL remercie la municipalité pour la mise à disposition des différentes salles pour les besoins de l'association et pour l'accès à la plage des Godelins pour les séances de longue côte –

- Rémi JÉZÉQUEL rappelle le besoin urgent, d'avoir un local pour les adhérents de la marche aquatique.

- Rémi JÉZÉQUEL fait appel aux bonnes volontés pour assister les animateurs et souligne que les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'association –

- Le Président Rémi JÉZÉQUEL remercie les membres du conseil d'administration et les bénévoles de l'association –

- L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 h 00 –

Le Président
Rémi JÉZÉQUEL

Le secrétaire
Daniel VOILLERY